

**Revue  
ARTS GAZETTE  
INTERNATIONAL**

**Chronique par  
Christian Germak  
directeur de la revue**

**& droit de réponse  
de Michel De Caso**

**N°408, 410 & 411  
décembre à janvier 2004**



## **Art Gazette International**

**N°408**

**23/12/2004**

**\*\*\***

### **Michel De Caso**

**Par Christian Germak**

**« Michel De Caso, né en 1956 est un peintre, que nous croyons encore jeune d'esprit et qui ne manque pas d'intérêt si nous nous fions aux toiles qui figurent sur son site Internet que nous avons visité. Cependant deux points de vue se dégagent de cette rencontre, l'un positif que je viens d'indiquer et que nous allons développer, l'autre absolument négatif et qui vous agresse dès l'ouverture de ses pages.**

**Pour ne pas finir sur cette dernière impression, commençons par elle.**

**Tout d'abord Michel De Caso nous dit avoir inventé une nouvelle dimension de la peinture. C'est sans doute vrai pour une part seulement, car dans la peinture à l'huile par la migration des pigments, certes peints sur une même face, une patine se créait qui aboutissait elle aussi à une fusion de deux surfaces peintes. Quant à une toile peinte sur ses deux faces la chose n'est pas nouvelle. Ce qui est relativement nouveau c'est deux interprétations du même sujet sur les deux faces. Je dis relativement car je dois avoir des dessins sur papier réalisés dans les années 1930 et qui répondent à ce critère.**

**D'autre part je suis toujours personnellement très choqué lorsqu'un artiste fait protéger une idée, fût-elle technique. Ceci d'autant plus que lui-même bénéficie de nombreuses recherches antérieures. Michel De Caso nous dit d'ailleurs avoir vécu dans l'ombre de Jean Cocteau à Milly, et dont on sent l'écho dans certaines de ses toiles. Il dit aussi avoir été inspiré de la forêt de Fontainebleau, soit, mais il hérite donc de tout un passé qui ne lui est pas propre. Cette démarche, replié sur lui-même, risque d'ailleurs de lui être nuisible, car sa technique sera boudée par les autres peintres ce qui fait qu'il se retrouvera seul, terriblement isolé, au lieu de faire école.**

**De même Michel de Caso annonce d'entrée de jeu qu'il a fait protéger par l'ADAGP ses droits de reproduction. C'est parfait ! Mais il faut qu'il sache qu'en salle de rédaction nous rejetons toutes les oeuvres ou tous les peintres dits "à histoires". Nous refusons d'avoir à demander des autorisations pour exercer notre profession de critique d'art, la Liberté étant la première condition d'un journaliste intègre et dont l'opinion prendra une valeur. D'autant plus qu'une fois l'artiste en vue, les familles de ces artistes par la suite osent nous demander des droits de reproduction dont chaque cliché représente jusqu'à plus de cent fois le salaire du journaliste qui a mis en montre l'artiste.**

**Il faut que Michel De Caso sache que contrairement à cet organisme purement financier, qui a été jusqu'à percevoir des droits sur l'enseignement des arts français et européens dans les écoles, et ceci jusqu'en Corée du Sud, son intérêt personnel est d'être connu, de vendre, et non de percevoir des droits qui sont un frein des plus puissants à la diffusion de son oeuvre.**

**Et ce point de vue n'est pas égoïste, puisque moi-même pour des raisons morales, j'ai préféré diffuser et décrire dans l'Echo Touristique les éléments et principes du système d'enregistrement en vol, dénommé par la suite « Boite noire », plutôt que de vivre en restreignant la diffusion d'une idée, même si celle-ci prend le qualificatif d'invention. Autre exemple également inventé par moi pour servir l'humanité, celui appliqué pour le répondeur téléphonique. Une idée et une technique diffusées à la Maison de la Chimie lors d'un congrès de la SNCF pour les agences de voyages. De même pour le concept "à la carte" jusqu'à la sortie par moi des Voyages : Maroc à la carte, puis Grèce à la Carte dans les années 59-60. Le principe de liberté de la Carte étant utilisé jusque là par les seuls restaurants. Mais revenons à Michel de Caso.**

**Enfin en matière d'Art, seul le résultat compte et la technique n'est qu'illusion si l'artiste ne possède pas en lui les éléments nécessaires. S'il les possède la protection est inutile, car c'est lui le meilleur. S'il ne les possède pas il n'a pas le droit moral de priver l'humanité de ce qu'un autre, qui lui serait supérieur, pourrait faire de son idée.**

**Mais nous en arrivons à la partie la plus positive. Dans son genre Michel De Caso n'est pas un mauvais peintre. Ses toiles sont travaillées en matière, les couleurs sont équilibrées et la composition est bonne, car les formes s'adaptent et tiennent compte des nuances, tout en servant le sujet que Michel De Caso veut mettre en exergue. De plus ses sujets, très souvent symboliques, sont bien intéressants, pensés et trouvent une évolution sur l'autre face. Le tout devient ainsi un sujet de méditation spirituelle ; et il est d'autant plus regrettable et je dirais même anormal que l'auteur qui exprime ici des idées inspirées par tout un passé, dans lequel intervient celui des autres, refuse la diffusion de ce qui est devenu sa conclusion, donc la notre, et c'est pourquoi cet article ne sera pas illustré. »**

***Michel De Caso***

***du 23 Décembre au 3 Janvier***

***Galerie Artitude 4 avenue Paul Déroulède 75015 Paris***

***Tél. :01 45 66 66 33***

***Atelier du Rigou 11290 Villeneuve-Lès-Montréal France***

***Tél. : 04 68 76 37 05***

***E-mail : [m.de-caso@wanadoo.fr](mailto:m.de-caso@wanadoo.fr)***



## **Art Gazette International**

**N° 410**

**6/01/2005**

**\*\*\***

### **Michel De Caso, Artiste - Inventeur et Philosophe, Par lui-même.**

*« Usant de son droit de réponse concernant son oeuvre dans l'article de notre Numéro 408, et avec notre plein accord et allant même bien plus loin que ce droit, nous laissons très volontiers la plume à Monsieur Michel De Caso pour qu'il nous donne des précisions techniques. Il est vrai que celles-ci comme son but, ne nous semblaient pas toujours suffisamment claires. Malgré tout nous avons voulu parler de ses créations, car nous avons senti l'intérêt de son idée, et plus encore en nous basant sur le chercheur, l'homme réfléchi, le penseur, qui se sert de ses dons artistiques pour exprimer un message. Rien que pour cette raison, Michel De Caso, suscite notre intérêt. Mais n'embrouillons pas les choses, son écriture est concise et précise, autant lui laisser la parole. Simplement son texte étant un peu trop long, vu les impératifs de poids de notre diffusion, nous le scinderons en deux parties. »*

**Christian Germak**

**« Je ne souhaite ni polémiquer avec vous ni vous dire ce que vous devez écrire à mon sujet. A ce titre, je respecte totalement votre liberté d'écriture et de parole. Comme vous, je suis extrêmement attaché à cette liberté de pensée. Mon intervention s'inscrit dans le cadre d'un droit de réponse que je vous ai sollicité et que je vous remercie de m'avoir accordé. Mes propos visent essentiellement à préciser un certain nombre de points que vous abordez dans votre texte.**

**Tout d'abord, je crois utile de situer le contexte. Le dimanche 19 décembre, vous m'appelez au téléphone pour m'informer que vous avez écrit un article me concernant dans votre revue Arts Gazette International n°408 à partir de la visite de mon site. Vous me précisez que votre texte fait une page ce qui est rare dans ce type de critique que vous écrivez. Vous me précisez également que votre intervention comporte deux volets, un volet négatif lié aux droits de reproductions mais qui ne concerne pas mon oeuvre, que vous considérez comme valable, et un autre positif parlant de mon travail. Vous insistez sur le fait que mon travail artistique véhicule une pensée et que cela, c'est intéressant. Vous m'invitez même à passer vous voir chez vous à Cely-en-Bière lorsque je viendrai sur Paris puisque je connais bien la région, ayant habité Milly-La-Forêt pendant plusieurs années. Bref, l'entretien téléphonique est courtois et nous dialoguons sur différents sujets de façon aimable.**

Suite à votre appel, j'attends votre texte, relativement confiant. Puis, je reçois par courriel votre revue et découvre votre texte en question. J'avoue que je suis alors décontenancé. Non pas que j'attendais de votre part un article publicitaire mais j'espérais, compte tenu des propos que vous aviez tenus au téléphone, que votre texte serait bien moins négatif qu'il ne l'est en réalité. D'ailleurs, après l'avoir fait lire à plusieurs personnes, il n'y a pas eu une personne qui n'ait eu envie d'aller visiter l'exposition de la Galerie Artitude ! Ces personnes d'origines diverses, comme moi, ont été extrêmement surprises déjà de constater que l'essentiel de votre texte traitait du droit de reproduction des oeuvres, de l'ADAGP et de ses conséquences.

Je reprends maintenant quelques uns des points que vous avez abordés dans votre article et vous propose de les commenter et d'y apporter des précisions.

### Sur la protection juridique du concept :

Vous exprimez avec force votre refus de la protection juridique artistique.

*« ... je suis toujours personnellement très choqué lorsqu'un artiste fait protéger une idée ... Michel De Caso annonce d'entrée de jeu qu'il a fait protéger par l'ADAGP ses droits de reproduction? »*

Puis, vous citez précisément votre propre expérience d'inventeur en indiquant, si j'ai bien compris, que vous n'aviez pas procédé à la protection juridique de vos inventions.

*« Et ce point de vue n'est pas égoïste, puisque moi-même pour des raisons morales, j'ai préféré diffuser et décrire dans l'Echo Touristique les éléments et principes du système d'enregistrement en vol, dénommé par la suite « Boîte noire », plutôt que de vivre en restreignant la diffusion d'une idée, même si celle-ci prend le qualificatif d'invention. Autre exemple également inventé par moi pour servir l'humanité, celui appliqué pour le répondeur téléphonique. Une idée et une technique diffusées à la Maison de la Chimie lors d'un congrès de la SNCF pour les agences de voyages. De même pour le concept « à la carte » jusqu'à la sortie par moi des Voyages : Maroc à la carte, puis Grèce à la Carte dans les années 59-60. Le principe de liberté de la Carte étant utilisé jusque là par les seuls restaurants. »*

Pour en revenir à la peinture, c'est surtout lorsque j'ai mis en ligne mon site web que j'ai été confronté à cette notion de protection juridique. D'ailleurs, en lançant le concept de la Rectoersion sur le Web, je n'ai pas trouvé une seule personne qui ne m'ait invité à faire protéger le concept. Et effectivement, des tentatives de détournement et de plagia ont bien eu lieu dans les mois qui ont suivi la mise en ligne du site. Aussi, pour refroidir les velléités de certains, j'ai cru bon de mettre des protections juridiques et il m'a semblé que l'affiliation à l'ADAGP faisait partie de ces protections.

Vous m'informez aujourd'hui de la mauvaise réputation de l'ADAGP auprès des salles de rédaction. Je l'ignorais, j'en prends bonne note. De toute façon, à ce jour, je n'ai qu'un tableau référencé à l'ADAGP. Il est vrai que sur les photos de mes tableaux que vous avez consultées, il est possible qu'un certain nombre d'entre elles reprenne la mention Copyright ADAGP.

**C'est une erreur de ma part car j'ai oublié de le supprimer. Le seul tableau pour lequel le copyright ADAGP s'applique est en réalité "Juin 04/I".**

**Par contre, sur mon site, tous les tableaux sont en Copyright ADAP (et non ADAGP). L'ADAP (Association De Caso Artiste Plasticien) est une association déclarée qui n'a rien à voir avec l'ADAGP et dont les buts sont, entre autres, de faire connaître la Rectoversion. Le fait que les deux sigles soient proches n'est dû qu'au hasard.**

**Aujourd'hui, alors que le concept de la Rectoversion est plus connu, notamment grâce à Internet, et qu'il ne s'agit plus uniquement de le faire "connaître" mais bien "reconnaître", j'admets volontiers que votre remarque puisse avoir sa raison d'être.**

#### **Sur mes influences artistiques :**

***« ... Michel De Caso nous dit d'ailleurs avoir vécu dans l'ombre de Jean Cocteau à Milly, et dont on sent l'écho dans certaines de ses toiles. Il dit aussi avoir été inspiré de la forêt de Fontainebleau, soit, mais il hérite donc de tout un passé qui ne lui est pas propre? »***

**Il va de soi que je ne suis pas un extra-terrestre et que je m'inscris dans des filiations diverses, comme tout un chacun. J'en parle ouvertement dans mes écrits. Je revendique notamment une filiation directe avec le surréalisme et il n'y a qu'à lire ma rubrique web pour voir les nombreux hommages que je rends à certains artistes et penseurs qui m'ont nourri. En outre, dans l'étude "Rectoversion, analogies et différences" (2000), j'analyse des oeuvres d'autres artistes qui peuvent présenter des convergences mais aussi des différences avec la Rectoversion. Pour avoir une idée, j'y examine des oeuvres des artistes suivants : Mathias Grünewald et les diptyques médiévaux, Hans Arp, Marcel Duchamp, Lucio Fontana, Antoni Tàpies, Enrico Castellani, Frank Stella, Giulio Paolini, Claude Rutault, Daniel Dezeuze.**

#### **Sur l'aspect novateur de la Rectoversion :**

**Si je reprends vos propos, vous estimez que toute peinture à l'huile, même peinte sur une face, revient à être peinte sur son verso :**

***« ... car dans la peinture à l'huile par la migration des pigments, certes peints sur une même face, une patine se créait qui aboutissait elle aussi à une fusion de deux surfaces peintes. »***

**Je ne vois pas en quoi cette "fusion" présenterait une correspondance avec le choix délibéré de peindre le verso et, surtout, de le montrer. En effet, malgré cette "migration des pigments", la toile en question continue d'être accrochée parallèlement au mur, puisque son auteur n'a eu le désir ni d'en peindre le verso, ni de le montrer. Ainsi, ce n'est pas cette vague "patine" qui peut suffire à en faire une toile double face. Par ailleurs, ceci ne pourrait concerner que les toiles et qu'en serait-il des supports en bois, par exemple, où toute "migration" est impossible ?**

**Puis, vous indiquez qu'une toile peinte sur deux faces n'est pas nouveau :**

***« Quant à une toile peinte sur ses deux faces la chose n'est pas nouvelle. »***

**Vous avez tout à fait raison, dans l'histoire de l'art, il y a déjà eu des peintures double faces. Elles sont rares mais il en existe. C'est pourquoi je n'ai jamais prétendu avoir inventé la peinture double face. La remarque sur la position du tableau par rapport au mur que je viens d'aborder il y a un instant se pose ici plus spécialement puisqu'il s'avère que ces tableaux double faces sont accrochés au mur de façon habituelle, c'est-à-dire parallèlement. Ceci se comprend aisément car si leurs auteurs ont ici peint réellement l'envers de la toile, c'est le plus souvent par manque de support disponible et il n'était guère dans leur intention de positionner le tableau de façon à ce que les deux faces soient susceptibles d'être vues.**

**A partir du moment où le peintre désire sciemment peindre le recto et le verso du tableau et qu'il désire également que chacun soit susceptible d'être vu par le public, se pose inéluctablement la question de l'accrochage dudit tableau. Or, cette question de l'accrochage est cruciale dans la Rectoersion puisqu'une peinture rectoversée n'est jamais accrochée au mur parallèlement.**

**En plus de cet aspect essentiel de l'accrochage, il s'avère qu'une peinture rectoversée n'est pas uniquement une peinture double face. Que ce soit dans mes écrits, interviews ou pages théoriques de mon site, je n'ai de cesse en effet de répéter que la peinture rectoversée n'est pas une peinture recto verso habituelle et c'est pourquoi j'ai dû créer le néologisme "Rectoersion" pour la nommer.**

**Vous reconnaissez ensuite que ce qui est relativement nouveau, c'est la continuité du sujet sur les deux faces :**

***« Ce qui est relativement nouveau c'est deux interprétations du même sujet sur les deux faces. Je dis relativement car je dois avoir des dessins sur papier réalisés dans les années 1930 et qui répondent à ce critère. »***

**Les dessins auxquels vous faites allusion existent peut-être et il se peut même qu'il y ait quelque part des peintures qui présentent une continuité entre le recto et le verso. En admettant que cela puisse être le cas, les convergences avec la Rectoersion seraient alors fortes et votre remarque serait pertinente. Pourtant, reste à savoir si le support est percé de part en part. Comme il est probable que ce n'est pas le cas, il est difficile d'appeler rectoversés ces dessins et peintures.**

**On pourrait ici s'amuser à pousser l'hypothèse jusqu'à son extrême logique, à savoir envisager que quelque part, en certains lieux, il existe déjà une peinture qui répondrait aux critères de la Rectoersion. Pour ma part, je l'ignore et si cette hypothèse s'avérait un jour exacte, il n'empêche qu'il reste incontestable que jamais, dans l'histoire de l'art, sur les plans pratique et théorique, le questionnement de l'endroit, de l'envers et de leur relation réciproque n'a été poussé si loin que dans la Rectoersion.**

**Dès 1992, j'ai confronté ce concept à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne où j'avais déposé un mémoire de maîtrise arts plastiques dont le sujet était justement "La Rectoersion". Mes directeurs de recherches, Daniel Cohen et Richard Conte, m'avaient alors confirmé que ce concept était novateur et inédit. »**

**A SUIVRE.**



## **Art Gazette International**

**N° 411**

**13/11/2005**

**\*\*\***

### **Michel De Caso, Artiste - Inventeur et Philosophe, Par lui-même (suite).**

#### **« Sur l'historique de la Rectoersion :**

**C'est dans ce contexte universitaire qu'ont été donné à voir pour la première fois des tableaux rectoversés. Quand à la première exposition publique d'un tableau rectoversé, vous auriez pu y assister, puisqu'il s'agissait du Salon d'Art de Milly-La-Forêt de 1993.**

**C'est par l'éloignement progressif du tableau du mur, puis par un mouvement de rotation de l'endroit que j'ai rendu l'envers du tableau visible. L'envers du tableau pouvant être vu, j'ai été amené à peindre des tableaux double faces non percés (1989-90). Ne souhaitant pas rester sur le rapport bipolaire envers-endroit du tableau traditionnel, j'en suis arrivé à percer de part en part les deux faces pour donner au tableau un caractère ternaire. J'ai donné à cette opération plastique le nom de "Rectoersion" selon un néologisme signifiant littéralement "mise en rotation du recto" et qui correspondait réellement au processus plastique au long cours que j'avais suivi.**

**J'ai abouti à la Rectoersion en 1991 après une quinzaine d'années d'expérimentations picturales et plastiques. En aucun cas, il ne s'est agi d'une spéculation intellectuelle dont le but exclusif aurait été de trouver une idée originale. Le processus qui s'est inscrit sur plusieurs années s'est imposé de lui-même, lentement mais inexorablement, plastiquement. D'abord, par la mise à jour du verso, puis la confrontation avec le recto, enfin par le transpercement des deux. La Rectoersion est ainsi née de la pratique d'un peintre. Les développements philosophiques sont intervenus par la suite.**

**La brochure trilingue "Rectoersion, histoire", éditée en 2000, propose un résumé illustré de cette expérimentation et une partie importante de mon site y est également consacré.**

#### **Sur la philosophie de la Rectoersion :**

**Une peinture rectoversée est une peinture à deux dimensions construite selon le concept plastique de la Rectoersion. Les deux faces d'une peinture rectoversée sont à la fois peintes et percées de part en part. Cette particularité donne à cette peinture le caractère de peinture triface. Les trois faces sont :**



1. La face que vous voyez : c'est son recto virtuel.
2. La face que vous ne pouvez pas voir en même temps : c'est son verso virtuel.
3. La ou les percées constituées de vide qui traversent de part en part les deux faces et qui constituent la troisième face.

La Rectoersion est née du questionnement du recto du tableau. Sa problématique n'est ni celle de la sculpture, ni celle du vide, ni celle de la transparence. Elle s'inscrit résolument dans le champ bidimensionnel de la peinture suite à la confrontation du recto et du verso.

Coupant le cordon ombilical qui relie traditionnellement la peinture au mur, la Rectoersion ne fonctionne pas sur le mode fusionnel et identitaire mais s'ouvre vers un ailleurs multiple et contradictoire.

Quand j'écris que la Rectoersion ne fonctionne pas sur le mode fusionnel et identitaire, je veux dire que dans une peinture rectoversée, chaque face n'est pas l'inverse de l'autre. La relation qui les unit est plus de l'ordre de la complémentarité, voire de la complexité et pourquoi pas, de la contradiction.

Non sans humour, je vous dirais que le lapsus le plus fréquent que j'entends pour nommer le mot "Rectoersion" est le mot "rétroersion" qui est un terme médical - désignant la position d'un organe en arrière - dont le sens est aux antipodes de la Rectoersion qui elle, va de l'avant. Quant à l'erreur de définition la plus fréquente, c'est celle qui consiste à confondre recto verso avec rectoversé. Je reconnais que la phonétique est proche mais pourtant, la différence existe bel et bien. Le recto verso renvoie au binaire ou au biface tandis que le rectoversé renvoie au ternaire ou au triface.

#### Sur la diffusion de la Rectoersion :

*« ... l'auteur qui exprime ici des idées inspirées par tout un passé, dans lequel intervient celui des autres, refuse la diffusion de ce qui est devenu sa conclusion, donc la nôtre, et c'est pourquoi cet article ne sera pas illustré. »*

Vous me reprochez de refuser la diffusion de mon concept et décidez en outre d'appliquer une censure par la non diffusion d'illustrations. Or, si je refusais sa diffusion :

- pourquoi aurais-je fait un site Internet avec une partie théorique conséquente où je dévoile l'essentiel du concept ? Pourquoi aurais-je tenu à ce que ces données théoriques soient traduites en plusieurs langues, si ce n'est pour les diffuser à grande échelle ?
- pourquoi ai-je écrit plusieurs livres sur le sujet dont "Rectoersion, l'issue" de plus de 350 pages. Est-ce ma faute s'il est impossible de les faire éditer par des maisons d'édition connues ?
- pourquoi depuis 1992, je continue à faire de nombreuses expositions où chaque fois, je donne des informations sur la Rectoersion ?
- pourquoi j'accepte de donner des conférences sur ce sujet ?
- pourquoi depuis mars 2002 existe-t-il un mouvement rectoersion qui édite un journal?
- pourquoi existe-t-il un Forum et un Cercle Rectoersion sur le Web ?
- etc ?

#### Sur le mouvement rectoersion, créé en mars 2002 :

Dans le même ordre d'idée, il existe depuis 2002 sur mon site un appel aux artistes dont voici les termes :

**"Le 5 mars 2002, a été créé le mouvement artistique *rectoversion, an 10 de l'an 10.000*. Le but du mouvement est de susciter une émulation artistique autour de questionnements soulevés par le concept de la Rectoversion comme, par exemple:**

- questionnement de l'approche unidirectionnelle.
- qu'est-ce que l'endroit (recto)?
- qu'est-ce que l'envers (verso)?
- quelles relations unissent l'endroit et l'envers?
- peut-on dépasser l'antagonisme de l'endroit et de l'envers?
- etc...

**Si votre recherche correspond au moins à l'un de ces questionnements, vous pouvez demander à rejoindre le mouvement *rectoversion, an 10 de l'an 10.000*. Pour cela, vous pouvez écrire à Michel De Caso, fondateur du mouvement.**

**Ce mouvement artistique contemporain, qui a établi une Charte, publie un Journal. Le mouvement se réserve le droit de refuser tout membre dont la recherche ou les propositions leur apparaîtraient incompatibles avec l'esprit de tolérance et d'humanisme qui anime le mouvement.**

**Dans le mouvement *rectoversion, an 10 de l'an 10.000*, Michel De Caso propose la *rectoversion* comme support-concept:**

- deux faces dans un rapport complémentaire et dialectique par la mise en rotation du recto (à l'interprétation libre du regardeur), une épaisseur, des percées autour de l'idée de *reconnaissance et dépassement de la dualité recto-verso*, mettant le regardeur en position d'acteur du sens.
- support-concept qui se détache pour une part de son historicité pour offrir à chacun une possibilité d'expression personnelle et originale. Le fait que le support-concept soit abouti ne lui enlève en rien sa valeur de vecteur et de tremplin ; il ouvre donc la place à l'originalité pour qui veut s'en saisir positivement."

### **La Rectoversion fait école :**

**Depuis que j'ai décidé de divulguer le concept sur le web ([www.rectoversion.com](http://www.rectoversion.com) a été mis en ligne dès août 2001), je m'évertue à faire en sorte que ce concept fasse école. Et précisément, c'est ce qui se passe mais est-ce ma faute si le soutien médiatique est quasiment inexistant ? Suis-je responsable si le communiqué de presse de mars 2002 de création du mouvement rectoversion a été censuré dans toute la presse, excepté Internet?**

**Autre exemple de mon ouverture, j'ai proposé à l'artiste Michel Olivier, membre du mouvement, de peindre ensemble le premier tableau rectoversé réalisé par deux peintres en direct. Nous avons fait cette performance le 20 septembre 2003 à Carcassonne.**

**\*\*\***

**En espérant que ces précisions dissiperont certains malentendus, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments. »**

**Michel De Caso  
Le 29 12 04**